

Barème SAS Jacob Bellecombette Immobilier

TRANSACTIONS :

Montants	Honoraires TTC
De 0 à 100 000 euros	7% avec minimum forfaitaire de 5 000 euros
De 100 001 à 200 000 euros	6%
Supérieur à 200 000 euros	5%
Garage seul	Forfait de 2 500 euros
Terrain	7%

HONORAIRES DE LOCATION :

Honoraires ZONE TENDUES fixés par décret « LOI ALUR »

	Bailleur	Locataire
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	10€ TTC le m ²	10€ TTC le m ²
Etat des lieux	3€ TTC le m ²	3€ TTC le m ²
Entremise et négociation	Néant	Néant

Honoraires ZONE NON TENDUES fixés par décret « LOI ALUR » *

	Bailleur	Locataire
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	8€ TTC le m ²	8€ TTC le m ²
Etat des lieux	3€ TTC le m ²	3€ TTC le m ²
Entremise et négociation	Néant	Néant



BARÈME DE NOS HONORAIRES DE GESTION



Agence partenaire en charge de la location
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

Formules

Prestations Ma Gestion Locative	SIMPLICITÉ	GARANTIE TOTALE
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓
Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire	✓	✓
Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement	✓	✓
Délivrance d'une quittance de loyer	✓	✓
Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email	✓	✓
Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice IRL	✓	✓
Païement des charges de copropriété au syndic sur demande	✓	✓
Récupération de la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire	✓	✓
Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers	✓	✓
Suivi des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs	✓	✓
Suivi digital de votre parc locatif	✓	✓
Garantie Loyers impayés		✓
Déclaration et suivi des loyers impayés		✓
Païement assuré le 5 de chaque mois (jour ouvré)		✓
Détériorations Immobilières jusqu'à 10 000€		✓
Protection juridique		✓

LOYERS > nos taux sont dégressifs	SIMPLICITÉ	GARANTIE TOTALE
Un bailleur peut cumuler ses différents loyers pour bénéficier de la dégressivité	TTC	TTC
Loyers hors charges inférieurs à 1500€	7,08%	10,78%
Loyers hors charges compris entre 1500€ et 2000€	5,88%	9,58%
Loyers hors charges supérieurs à 2000€	4,68%	8,38%

*GLI = Garantie Loyers Impayés à 2,50 % TTC (sans plafond de loyer, sans franchise, sur toute la durée du sinistre)

Offre Stationnement (Box ou parking) à 11,88 % TTC



Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant.
Les honoraires de gestion sont 100 % déductibles des revenus fonciers (selon Loi de Finances en vigueur).
Taux de TVA en vigueur : 20 %, sauf TVA DOM-TOM 8,50%



Barème valable à compter du 01/10/2021

Ma Gestion Locative - 1 Impasse Isaac Newton - CS 70335 - 85109 Les Sables d'Olonne Cedex - Tél. 02 51 32 01 94
Succursale : 1-3 rue Alessandro Volta - 2^{ème} étage - ZAC de la Fleuriaye - 44481 Carquefou Cedex - Tél. 02 40 52 17 89
contact@mgestionlocative.fr - Code APE 6831Z - Carte Pro CPI 8501 2018 000 030 507 CCI de Vendée
N° RCS La Roche-sur-Yon (85) 499 472 819 - Garantie CEGC Puteaux

www.mgestionlocative.fr

